



COMITÉ DE DIRECTION

PROCÈS VERBAL N° 7

RÉUNION du SAMEDI 28 Octobre 2023

Présidence : **Monsieur Arnaud DALLA PRIA**

Présents : Membres indépendants :

Mesdames : Zohra AYACHI - Sandrine CANCEL - Laëtitia CHALEIL - Chantal DELOGE -
Véronique GAYRAUD - Laurence MARTINEZ.

Messieurs : Jean-Bernard BIAU - Michel CAUSSADE - Philippe LAURAIRE - Jean
LAVAUD - Christian SALERES - Jérôme SEGURA - Didier WALASZEK.

Présidents de district :

Messieurs : Jérôme BOSCARI - Pierre BOURDET - Raphaël CARRUS - Claude REQUENA
- Jean-Marc SENTEIN.

Assistent : **Messieurs Olivier DAURIOS - Christophe GENIEZ - Gérard GONZALEZ (représentant
Jean-Pierre MASSE) - Damien LEDENTU - Arnaud LESCURE (partiellement) - Marc
WATELLIER (représentant Eric WATELLIER).**


Excusés : **Madame** : Ghyslaine SALDANA
Messieurs : Francis ANJOLRAS - David BLATTES - Bertrand COLLIN - Yvan DAVID -
David DURUSSEL - René LATAPIE - Serge MARTIN – Pierre MICHEAU – Giovanni PERRI
- Jérémy RAVENEAU - Laurent RIVET - Azzedine SOUIFI.

Ouverture de la séance à 10 heures

Le procès-verbal n° 6 du 22.09.2023 a été approuvé électroniquement.

Monsieur Arnaud DALLA PRIA remercie Monsieur Jérôme BOSCARI pour l'accueil réservé afin d'organiser ce Comité de Direction au District du Tarn et Garonne à Montauban.

Il donne la parole à Monsieur Arnaud LESCURE du cabinet ACTEVA pour la présentation des comptes 2022-2023.

 Présentation des comptes 2022-2023

Le résultat net de l'exercice 2022-2023 fait apparaître un déficit de 118 k€.

Messieurs Jean-Marc SENTEIN et Raphaël CARRUS demandent quelques explications sur certaines lignes budgétaires.


Monsieur Arnaud LESCURE apporte les éléments de réponses aux interrogations suscitées.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité la présentation des comptes 2022-2023.

 Budget Prévisionnel 2023-2024 (ANNEXE 1)

Monsieur Philippe LAURAIRE présente aux membres du Comité de Direction le budget prévisionnel pour la saison 2023-2024.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité le budget prévisionnel de la saison 2023-2024.

 Assemblée Générale du 25.11.2023 : ordre du jour et lieu (ANNEXE 2)

L'Assemblée Générale de la LFO se tiendra à BALMA le samedi 25 novembre 2023 à 10 h.

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale est présenté aux membres du Comité de Direction.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité l'ordre du jour de cette Assemblée Générale.

 Travaux de Castelmaurou

Messieurs Arnaud DALLA PRIA, Président et Christophe GENIEZ, Directeur Général, font part au Comité de Direction de l'état d'avancement du projet de développement du Centre Régional de Football Georges Favre.

Les conclusions de la procédure relative à la consultation des entreprises de travaux, menée par l'ARAC Occitanie, sont présentées. Le montant tous lots confondus s'élève à 5.278.986,75 € HT (hors révisions).

LOT	ENTREPRISE	OFFRE en € HT		
		Solution de base	PSE	Total
LOT N°01 DEMOLITIONS	STTL	36 927,15 €		36 927,15 €
LOT N°02 GROS ŒUVRE	HPB	990 000,00 €		990 000,00 €
LOT N°03 CHARPENTE	ANTRAS	423 384,49 €		423 384,49 €
LOT N°04 ETANCHEITE COUVERTURE ZINGUERIE	SOPREMA	307 500,00 €	-31 400,88 €	276 099,12 €
LOT N°05 ISOLATION FLOCAGE	Dauphiné isolation 31	26 000,00 €		26 000,00 €
LOT N°06 MENUISERIES EXT ALU	APF	240 000,08 €		240 000,08 €
LOT N°07 MENUISERIE EXT PVC	SPB	141 780,00 €		141 780,00 €
LOT N°08 CLOISONS DOUBLAGE FAUX PLAFOND	EPH	389 428,01 €		389 428,01 €
LOT N°09 MENUISERIES INT BOIS - MOBILIER	DEL TEDESCO	291 403,43 €	-12 821,76 €	278 581,67 €
LOT N°10 SOLS DURS FAIENCES CHAPES	LACAZE	146 000,00 €		146 000,00 €
LOT N°11 PEINTURE SOLS SOUPLES NETTOYAGE	CERMSOLS	122 291,79 €		122 291,79 €
LOT N°12 SERRURERIE METALLERIE BARDAGE	VERTIGO	125 547,95 €		125 547,95 €
LOT N°13 PLOMBERIE CVC	LAGREZE	948 837,84 €	-21 601,13 €	970 438,97 €
LOT N°14 GEOTHERMIE	PROFORAGE	179 460,00 €	-32 706,00 €	146 754,00 €
LOT N°15 TRAITEMENT DES EAUX	ECRIT	175 064,01 €		175 064,01 €
LOT N°16 CFO CFA	INTELEC	359 800,00 €	-6 630,93 €	353 169,07 €
LOT N°17 VRD TERRASSEMENTS	FLORES TP	290 376,65 €		290 376,65 €
LOT N°18 ESPACES VERT	ESPACES VERTS VILLEMUOIS	43 301,79 €		43 301,79 €
LOT N°19 ASCENSEUR	ORONA	22 150,00 €		22 150,00 €
LOT N°20 CLOTURES-PORTAILS	GAIA CLÔTURE SYSTÈME	81 692,00 €		81 692,00 €
TOTAL		5 340 945,19 €	-61 958,44 €	5 278 986,75 €

Compte tenu du résultat de cette consultation, l'enveloppe prévisionnelle du projet doit être revue à la hausse. Cette enveloppe est fixée à 6.500.000,00 € HT soit 7.800.000,00 € TDC (toutes dépenses confondues).

La date de démarrage des travaux est prévue en décembre 2023, sous réserve de la réception de l'arrêté du permis de construire, ce qui amène à une livraison du bâtiment à fin février 2025.

Entendu l'exposé de Messieurs Arnaud DALLA PRIA, Président et Christophe GENIEZ après avoir délibéré, le Comité de Direction :

- Approuve l'attribution des marchés de travaux aux entreprises telles qu'indiquées ci-dessus, pour les montants des offres tels qu'indiqués ci-dessus,
- Approuve le nouveau montant de l'enveloppe budgétaire du projet, soit 7.800.000 € TDC,
- Autorise le démarrage des travaux.

Etats des licences saison 2023-2024

160123 licences sont enregistrées au 28.10.2023 (augmentation d'environ 7.50 % par rapport à la saison dernière à date.

Pour rappel le nombre total de licences enregistré pour la saison N-1 s'élevaient à 170.382.

Week-End des bénévoles (9 et 10 mars 2024)

La LFA accueille tous les ans, des bénévoles issus de l'ensemble des Ligues. Ce week-end se déroule sur les installations du Centre National du Football de Clairefontaine.

Pour la Ligue de Football d'Occitanie, le week-end proposé est celui du 9 et 10 mars 2024.

Cette année 84 bénévoles seront accueillis. 42 au titre de la saison 2022/2023, auxquels viendront se rajouter les 42 bénévoles sélectionnés l'an dernier et qui n'avaient pas pu se rendre à cette manifestation à la suite des différents mouvements sociaux.

Journée des bénévoles (23 et 24 mars 2024)

La LFA organise chaque année la Journée des Bénévoles. Cette action consiste à inviter près d'un millier de bénévoles de toutes les Ligues à assister à une rencontre puis à un repas. Elle permet de valoriser les bénévoles ayant plus de 5 années de licences.

Cette année, elle se déroulera à Lyon lors du match amical de l'Equipe de France contre l'Allemagne).

Chaque club ayant un bénévole sélectionné recevra un bon d'achat de 400 € à valoir dans un magasin Intersport.

L'accompagnement financier à l'organisation des soirées dans les districts sera maintenu à hauteur de 600 €.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité les sommes allouées pour cette manifestation.

DIRECTION SPORTIVE

Actualisation des Commissions Régionales

Deux nouvelles candidatures sont proposées pour intégrer les Commissions Régionales :

- Commission Régionale Médicale : Monsieur Matthieu VELLAS
- Commission Régionale de Gestion des Compétitions, section tournois : Monsieur Daniel OMEDES

Le Comité de Direction valide ces nominations à l'unanimité.

Label : La Nicolaite

Monsieur Jérôme BOSCARI intervient concernant le possible retrait du label au club de La Nicolaite. Il demande aux membres du Comité de Direction de se positionner concernant le maintien du label au club de Nicolaite à la suite d'une suspension d'un dirigeant pour mauvais comportement.

Les membres du Comité de Direction ne souhaitent pas sanctionner le club du retrait du label étant donné qu'il s'agit d'un manquement individuel.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité le maintien du label au club de la Nicolaite.

Cahier des charges des U13 à 11

Monsieur Yvan DAVID rappelle la problématique de la pratique à 11 en compétition U13. Il précise également qu'il a sollicité la DTN pour une demande de dérogation afin qu'en dernière phase les U13 puissent évoluer à 11.

Droit de mutations des arbitres

Pour la saison 2022-2023, le montant des droits de mutation des arbitres représente la somme de 19 k€. Il est rappelé que le montant de cette enveloppe sera utilisé pour le développement de l'arbitrage Occitan.

Proposition de modification du règlement de la Coupe de France

Ce texte doit être à nouveau travaillé avec le service juridique afin qu'une proposition puisse être formulée lors de la prochaine Assemblée Fédérale de la FFF.

QUESTIONS DIVERSES

Section Excellence Sportive au Lycée de Gragnague

Monsieur Yvan DAVID propose au comité de direction de se positionner afin de demander au Rectorat de l'Académie de Toulouse l'ouverture d'une Section Excellence Sportive Féminine au Lycée de Gragnague pour la rentrée scolaire 2024/2025.

Cette proposition vise à créer, à terme, un PEFA (Pôle d'Excellence du Football Amateur) sur cet établissement et ainsi permettre aux jeunes joueuses issues de la préformation qui ne signeraient pas dans un centre de formation de finir leur parcours de formation dans un dispositif d'excellence sportive.

Le Comité de Direction valide l'ouverture de la Section Excellence Sportive Féminine au Lycée de Gragnague.

Opérations Mini-Buts

Monsieur Raphaël CARRUS souhaite que la Ligue de Football puisse communiquer rapidement sur ce sujet car les clubs commencent à vouloir entreprendre des démarches individuelles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 12h 15.

Le Président de la LFO,



Arnaud DALLA PRIA

La Secrétaire Générale de la LFO



Chantal DELOGE